

Avec Cœur d'Occitanie, « l'entreprise devient un organe de gouvernance de l'économie de son territoire »

Si certains territoires créent leur agence de développement économique, d'autres misent sur les entreprises pour porter un projet de développement économique territorial. C'est le cas dans l'Aude, où l'association Cœur d'Occitanie (dont les statuts vont être déposés prochainement) est née de la volonté de l'ensemble des présidents des agglomérations et des communautés de communes de confier « *le projet de développement économique d'un territoire allant de "Toulouse à la Mer", à ceux qui y œuvrent chaque jour : les chefs d'entreprise*, déclare Pascal Chavernac, chef de file de Cœur d'Occitanie et patron de Sygma Méditerranée (Carcassonne). *Aujourd'hui, l'entreprise devient un organe de gouvernance de l'économie de son territoire ».*

Quarante propositions

Cœur d'Occitanie mobilise environ 200 chefs d'entreprises qui se sont réunis en groupe de travail (attractivité du territoire, tourisme, agriculture, formation) et ont produit un rapport de 200 pages qui sera présenté aux élus, le 12 juillet prochain à Port-La-Nouvelle. « *Ce rapport propose quarante propositions que les territoires pourront s'approprier en fonction de leurs spécificités*, annonce Pascal Chavernac. *L'action de Cœur d'Occitanie sera transversale et fédératrice sur l'ensemble du territoire audois avec comme point d'orgue Port-la-Nouvelle. Port naturel de Toulouse, cette infrastructure est appelée à évoluer vers la production d'hydrogène qui devrait générer environ 3 000 emplois dans les années à venir. Il faut être inventifs pour irriguer au maximum le territoire de ces retombées économiques en s'appuyant sur le digital pour développer la formation par exemple ».*

Le dirigeant d'entreprise - qui est par ailleurs président du conseil de développement (Codev) de Carcassonne Agglo et coordinateur des Codev d'Occitanie - considère que : « *Les territoires qui parviendront à attirer de nouvelles entreprises sont ceux qui réussiront à massifier les actions et développer leur capacité de réponses, d'où l'intérêt d'appréhender le territoire au-delà d'une seule intercommunalité. Néanmoins, nous souhaitons nous fédérer aux côtés de l'agence régionale de développement économique Ad'Occ, car c'est un outil disposant de techniciens pour réaliser les études, flécher les appels à projets... »*

Une gouvernance conduite par des chefs d'entreprises

En termes d'organisation, le pôle de gouvernance de Cœur d'Occitanie sera constitué par un comité opérationnel (douze dirigeants et le Clida qui réunit les consulaires), un comité politique (EPCI*, CD 11 et Région) et un collège des représentants (FFB 11, syndicats patronaux, club d'entreprises, CJD...). « *Les EPCI, la Région et les cotisations des entreprises financeront les actions : favoriser les interactions en faveur de l'offre foncière, développer la formation, le digital... Nous profiterons du plan de relance et du CPER pour flécher les actions que nous préconisons »*, indique-t-il.

**établissements publics de coopération intercommunale*